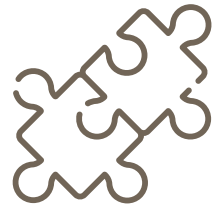


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°17

DÉCEMBRE 2023 JANVIER 2024



P. 12

QUEL AVENIR POUR

L'ÉTANG DE CHÂTELAUDREN ?

P. 8

**FOCUS SUR
LES SERVICES
PÉRISCOLAIRES**

P. 10

**PREMIÈRE PIERRE
POUR LA FUTURE
STATION GNV**

P. 19

**LES GUIDES
DES DÉMARCHES
D'URBANISME**



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

COMMERCE & ARTISANAT
SPORT & VIE ASSOCIATIVE
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE
TOURISME & PATRIMOINE
TRAVAUX & ESPACES VERTS
ENVIRONNEMENT SOCIAL

15 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX
JEUNESSE

18 URBANISME

21 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL
VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatines,
Chers kastellgatins,

En cette fin d'année 2023, voilà désormais 3 ans ½ que notre équipe municipale est installée pour mettre en œuvre les projets pour lesquels nous nous sommes engagés au début du mandat. Sans en être bien sûr à l'heure d'un quelconque bilan, il me semble opportun de faire un point d'étape sur le travail qui nous reste à accomplir d'ici 2026.

1/ Annoncée par les professionnels du secteur depuis des mois, la crise du logement semble inéluctable : la remontée des taux d'intérêt, la hausse du prix des matières premières et la raréfaction de l'offre immobilière pèsent fortement sur la demande de logements (neufs ou anciens) après l'embellie connue pendant la période Covid. Si le contexte s'avère donc moins porteur, nous restons pour autant proactifs : la viabilisation du lotissement du « Pré de l'étang » suit son calendrier si bien que la commercialisation des 24 lots pourrait intervenir en début d'année prochaine avec un prix au m² de 90 € TTC avec une volonté municipale de privilégier certains profils de ménage (notamment les primo-accédants) quant à leur réservation. Par ailleurs, le lancement de différents programmes de logements locatifs sociaux sur Plouagat prend du retard en raison des difficultés financières rencontrées par les bailleurs sociaux. Malgré tout, celui de la Mi-route (derrière la maison de santé) devrait démarrer au 1^{er} trimestre 2024 suivi, on l'espère, de ceux situés derrière la Poste et au sein de notre nouveau lotissement à condition qu'un promoteur immobilier puisse porter un projet de Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA).

2/ Après plusieurs mois d'attente suite à des appels d'offres infructueux, les travaux de réhabilitation énergétique et d'aménagement du pôle scolaire de Plouagat ont enfin démarré pour une réception espérée fin 2024-début 2025.

3/ Une station « Gaz Naturel Véhicules » est en train de sortir de terre à Kerabel à l'initiative du Syndicat Départemental de l'Énergie. Il s'agira de la 3^e station de ce type en Côtes d'Armor visant à fournir un carburant plus économique et plus écologique aux professionnels de la route, surtout lorsqu'il sera produit à partir de la méthanisation de déchets organiques.

4/ Après le réaménagement de la rue Pasteur à Châtelaudren, nous allons lancer la requalification de la RD 712 en 2 phases : de Mississipi à la rue de la Corderie à partir du printemps 2024 puis jusqu'au rond-point de Lenggries jusque fin 2025.

5/ La réhabilitation et la mise en sécurité de l'église Saint-Magloire devraient aussi débiter au 1^{er} semestre 2024 puis, courant 2024, l'embellissement de la chapelle Notre-Dame du Tertre.

6/ Sachez aussi qu'avant d'attaquer un programme de travaux quel qu'il soit, des études sont souvent nécessaires en amont (trop souvent à mon goût vu leurs coûts) auxquelles nous ne pouvons échapper. À l'image de celle portant sur le devenir de l'étang du Minihy qui vient de démarrer en septembre et qui se prolongera jusqu'à l'été 2024, en associant au plus près la population et corps constitués sous forme de rencontres ciblées, d'ateliers de travail, de réunions publiques mais aussi d'un questionnaire



Châtelaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Patrick Solo, Serge Diou, Hervé Bougnoux

Maquette : Thibault Le Provost

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Éric De Lorgé, Associations, Commerçants, Écoles, Faustine Rosel, Villa Selva

Dépôt légal : Novembre 2023

que vous retrouverez dans ce bulletin et que vous serez invités à remplir. L'objectif sera, grâce à votre participation active, de déterminer le scénario à retenir dans l'optique de nos travaux futurs (2025 ?) : son désenvasement, sa disconnexion ou son effacement total. De bien beaux débats à venir nous attendent donc !

En ne m'attardant que sur les projets les plus structurants, vous pouvez constater que la liste de ceux-ci peut parfois donner le tournis. Ils demanderont aux élus de se situer sur tous les fronts jusqu'à la fin de notre mandat mais, pour rappel, ils ne seront possibles, demain comme aujourd'hui et hier, que si nous pouvons mobiliser des subventions pour nous aider à les financer.

Les lecteurs attentifs et avisés de nos bulletins s'apercevront d'un oubli de taille : la réhabilitation de la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat. Elle avance cahin-caha et vous expliquer, au bout de 65 réunions de chantier et un an et

demi de retard, pourquoi nous n'avons toujours pas réceptionné ces travaux me demanderait les 24 pages de ce numéro et ce, même en ne faisant que résumer les péripéties de chantier. Si tout va bien (?), elle sera remise en service au 1^{er} trimestre 2024. C'est pourquoi et comme l'an dernier, j'aurai l'honneur de vous présenter mes vœux et ceux de la municipalité le vendredi 12 janvier à 19 h en la salle polyvalente de Plouagat, cérémonie pour laquelle vous êtes bien sûr toutes et tous convié·e·s.

Avant cette rencontre, j'émetts déjà le vœu (sûrement vain malheureusement) que les nouvelles provenant de France (attentat terroriste à Arras) et de l'international (Maroc, Lybie, Haut Karabakh, proche Orient...) seront bien meilleures qu'elles ne le sont aujourd'hui. Nous semblons de plus en plus assister à une accélération de l'histoire (avec un grand H) : un événement tragique succédant à un autre à une vitesse folle ;

une information chassant l'autre dans un tourbillon médiatique nous empêchant de réfléchir à leurs portées et à leurs enjeux.

Mais derrière l'horizon même en apparence le plus obscur et difficile à percer, se cache bien souvent une lueur d'espoir et il ne tient qu'à nous de l'entrevoir pour tenter de la saisir.

Un exemple : le mariage d'Irina et Raphaël Cosson qui s'est tenu en la mairie de Plouagat le 23 septembre. L'union d'une femme de nationalité russe et d'un homme d'origine ukrainienne ! Un beau symbole pour nous rappeler que la guerre gronde toujours aux portes de l'Europe mais surtout que le pire n'est jamais certain.

Excellentes fêtes de fin d'année à vous.

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat



AGENDA

DU 10 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

Exposition d'artistes locaux
Médiathèque Parenthèse

11 NOVEMBRE

Commémoration et repas
11h - Mairie de Plouagat

12 NOVEMBRE

Déstockage de maison du Secours
Populaire Français
9h à 13h - Rue du Val

DU 17 NOVEMBRE AU 14 JANVIER

Les Noël du Château
de la Ville Chevalier

18 NOVEMBRE

Repas organisé par l'APEL
Ste Thérèse

19 NOVEMBRE

2^e manche de la Coupe
de Bretagne cyclo-cross
à partir de 11h
Étang de Châtelaudren

22 NOVEMBRE

« Le complexe du pingouin »
Spectacle dès 3 ans
10h30
Petit Écho de la Mode

24 ET 25 NOVEMBRE

Collecte alimentaire
du Secours Populaire Français
Carrefour Market

29 NOVEMBRE

Loto du club de l'amitié
Salle communale de Plouagat

1^{ER} DÉCEMBRE

« Kid #1 »
Danse
19h - Petit Écho de la Mode

9 DÉCEMBRE

« Rumeurs de la Terre des Fées
- La Promise » - Conte musical
et poétique à la harpe celtique
11h - Médiathèque Parenthèse

10 DÉCEMBRE

Marché de Noël
De 10h à 18h
Salle communale de Plouagat

16 DÉCEMBRE

Marché de Noël
dans les EHPADS

19 DÉCEMBRE

« J'aurai aimé savoir ce que ça fait
d'être libre » - Théâtre musical
20h30 - Petit Écho de la Mode

12 JANVIER

Cérémonie des vœux
19h - Salle communale de Plouagat

-
Toutes les informations
sont à retrouver sur
www.chatelaudren-plouagat.fr

Retour en images sur...

LES BÉBÉS DE 2022 À L'HONNEUR

Samedi 30 septembre, les parents des enfants nés en 2022 étaient invités à la salle polyvalente de Plouagat. La municipalité a tenu à les féliciter pour toutes ces naissances, en leur offrant un bon d'achat à utiliser dans les commerces de la commune. L'occasion aussi d'échanger entre jeunes parents et, qui sait ?, faire naître des amitiés de longue durée entre les bambins !



LES RENCONTRES NATIONALES DES VILLAGES ÉTAPES

Châtelaudren est labellisée village étape depuis 2022. Monique Lorant, adjointe au maire déléguée au développement commercial, s'est rendue aux rencontres nationales des villages étapes, à Limoges les 26 et 27 octobre derniers. L'élue a pu échanger avec les 75 autres communes du réseau sur leurs pratiques.



LA GRAND FOIRE

Lundi 23 octobre, la Grand'Foire était de retour, place de la République à Châtelaudren. L'événement a réuni près de 70 commerçants de tout type. Ainsi, chacun et chacune a pu trouver son bonheur, sous un beau soleil automnal. Le tout en musique, grâce à la réparation de la sono de la ville par l'entreprise Exel Audio.



LE LIVRE À L'HONNEUR

Comme chaque année, à l'occasion du salon du livre de Lantic, les élèves de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat ont accueilli quatre illustrateurs début octobre. Pierrick Bisinski (photo) a initié aux collages les classes de PS/GS de Mme Bouquet et de MS/GS de Mme Darfeuille. Laurent Richard a passé une journée avec les CM1 et CM2, Lili La Baleine a rencontré les CP de Mme Henry et les CE2 de Mme Robin, quand Geoffroy de Pennart est venu inspirer les CE1 de Mme Le Page et les CE2 de Mme Le Cocquen.



UNE RANDO RÉUSSIE !

Dimanche 15 octobre, sous un temps clémente, près de 300 vététistes se sont élancés du bourg de Plouagat pour des parcours allant de 22 à 42 kilomètres, quand 150 marcheurs ont sillonné le secteur avec des circuits de 9 et 12 km à l'occasion de la Rando VTT et marche organisée par le club cyclo de Châtelaudren-Plouagat. Un dimanche matin sportif apprécié par toutes et tous, qui s'est terminé autour d'un pot de l'amitié pour reprendre des forces.



ENTRE NATURE ET SOUVENIRS

La médiathèque Parenthèse a accueilli deux nouvelles expositions. La première, en septembre, a permis aux visiteurs de prendre une pause nature, grâce aux photos de Mathieu Henry, Katell Quistinic et Elliott Guegan Guillaume. En octobre, Alain Guigny a exposé 20 ans de rétrospective de sa vie de correspondant local, en présence de sa famille. Des expositions appréciées autant par les plus grands que par les plus petits : le fils de Mathieu Henry, auteur de la photo de l'exposition, a tenu à présenter cette dernière à ses petits camarades.

LES DIMANCHES DE CARACTÈRE

Dimanche 10 septembre, la petite cité de caractère de Châtelaudren a été racontée par les habitants et amis du patrimoine : une expérience hors du temps où anecdotes et savoir-faire d'antan ont été transmis à une soixantaine de visiteurs. Ces derniers ont pu profiter d'une visite ponctuée de surprises : démonstration de vannerie, saynètes costumées ou déclamation de contes, faisant la part belle au gallo, avant une pause douceurs à la Récréation, une ancienne école réhabilitée en chambres d'hôtes.



UN ÉVÈNEMENT SOLIDAIRE

"Les puces des couturières", organisées par l'association Aides et Rêves d'enfant, se sont déroulées samedi 7 et dimanche 8 octobre derniers. Cet événement solidaire, qui a rassemblé plus d'une soixantaine d'exposants et des centaines de visiteurs, a permis de reverser les bénéfices à deux autres associations. "Parlons avec Anouk", qui œuvre pour améliorer le quotidien de cette petite fille atteinte du syndrome de Skraban Deardorff, et "Grandir en guerrier", qui intervient auprès des enfants hospitalisés atteints de cancers pédiatriques. Elles ont toutes deux reçues un don de 500 €. Félicitations aux bénévoles pour cette belle réussite !



UN REPAS FESTIF AVEC NOS AÎNÉS

Dimanche 17 septembre, 120 personnes se sont retrouvées autour du repas champêtre organisé par l'EHPAD Guy-Maros. Un moment convivial apprécié par les familles qui ont tenu à féliciter le cuisinier pour l'excellent repas. Merci à la direction et au personnel pour la mise en place de ce dimanche festif !

La vitrine de Noël des commerçants est de retour !

Du 4 au 31 décembre, les commerces membres de l'Union des Commerçants et Artisans de Châtaudren-Plouagat invitent tous leurs clients à estimer le montant de la vitrine de Noël exposée chez Pro & Cie.

Des tickets sont mis à disposition et la participation est gratuite. Les cadeaux offerts par les commerces membres seront offerts aux personnes qui auront deviné le montant le plus proche !

La vitrine sera visible pendant toute la durée de l'opération au 16 place de la République.

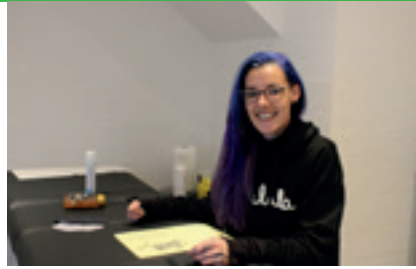


Comice agricole 2023 à Lanrodec : des champions à Plouagat

Le comice s'est déroulé samedi 16 septembre à Lanrodec. La manifestation organisée par Manon Prat et Fanny Le Pavec a connu un franc succès malgré la pluie. Plusieurs éleveurs de Plouagat ont été distingués pour la qualité de leurs animaux :

- Meilleure mamelle jeune pour EARL De Kerlast
 - Grande championne jeune pour Gaec Ar Steren VAD
- Félicitations à nos éleveurs !

Ils s'installent...

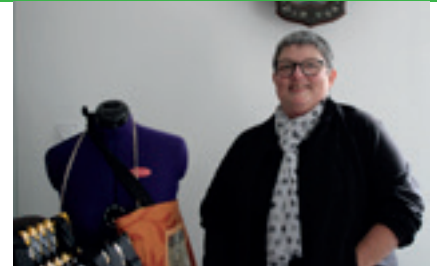


Charl'ink

Charlène a installé son salon de tatouage en septembre dernier, au 2 rue de la gare. Après une carrière en tant que monitrice d'équitation, cette passionnée de dessin depuis sa plus tendre enfance s'est tournée vers le monde du tatouage il y a trois ans. Spécialisée dans la technique du dot (pointillisme), elle prend le temps de discuter avec ses clients de leur projet pour qu'il réponde à leurs envies. Une fois le matériel reçu, il sera également possible de se faire piercer.

PLUS D'INFOS

Charl'ink - 2 rue de la gare
Sur rendez-vous au 06 81 89 44 01
ou sur Facebook (@chachtattoo)
et Instagram (@charl_ink_tattoo)



Soizic Couture

A la fin de son activité au camping de Plélo, en juillet 2022, Soizic Joalland a créé sa micro-entreprise de couture et loisirs créatifs. Dans son atelier se bousculent boutons, fils et aiguilles pour coudre un ourlet, refaire une boutonnière ou créer tout un ensemble de maroquinerie en recyclant des emballages vides de café ou les opercules de canette de soda, sa marque de fabrique. Le relationnel est au cœur de son activité, comme l'attestent ses ateliers créatifs au club de l'amitié de Châtaudren.

PLUS D'INFOS

Soizic Couture - 26 rue Berthou
Tél. : 06 60 96 75 30
soizic.le-boulbin@wanadoo.fr



Le bonheur des couleurs

Ancienne infirmière, Emilie Gaultier s'est reconvertie en peintre d'intérieur en 2020. Installée à Châtaudren-Plouagat depuis mars, elle prend aujourd'hui soin des intérieurs en proposant la pose de peinture et papier peint aux particuliers et commerçants. Pour accorder nouvel intérieur et anciens meubles, elle propose également un relooking de ces derniers.

PLUS D'INFOS

Le Bonheur des Couleurs
12 ZA de Fournello
Tél. : 07 68 91 40 10
emilie.gaultier@yahoo.com



Miss Rozel

Un nouveau food truck breton s'est installé depuis quelques semaines sur la place de la République à Châtaudren, les mardi, vendredi, samedi et dimanche de 10h30 à 14h30. À son bord, Claudine Guilloux, soutenue par Alain Jagline, le gérant, propose des menus composés de galettes et crêpes garnies. Une carte où tout est fait maison pour le plaisir des papilles, entre la traditionnelle galette-saucisse et les galettes garnies de légumes de saison. Un menu est proposé à 8 €, pour une galette garnie, une crêpe et une boisson.

PLUS D'INFOS

Miss Rozel - Tél. : 07 44 71 73 39

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :
sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat



FOOTBALL

La formation au centre du projet sportif de l'ALS Plouagat Handball

Pour cette saison 2023/2024, l'équipe fanion de l'ALS Plouagat Handball évolue une nouvelle fois en Nationale 2 : le plus haut niveau de pratique du département garçons et filles confondus.

Le club devrait vivre une année de transition, plusieurs joueuses étant parties pour leurs études ou pour jouer à un niveau supérieur. La nouvelle entraîneuse, Maëlle Baudet, a ainsi intégré plusieurs jeunes issues des U17 nationales de la saison passée. La moyenne d'âge de l'équipe est par conséquent très basse (19 ans). C'est donc en se reposant sur sa formation que le club devra lutter contre des réserves pros et des équipes des grandes villes comme Paris, Le Havre, Rouen.

Aujourd'hui, le club compte environ 230 licencié-es, dont 85 % de féminines, avec au minimum deux équipes par catégorie d'âge qui évoluent en championnats territoriaux, régionaux et nationaux (U17 et SF1). L'offre de pratique est complétée par une section HandFit, et une section Hand loisirs devrait bientôt voir le jour.

DES JOUEUSES ENGAGÉES

Dans le cadre d'Octobre rose (campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein), le club s'est mobilisé en organisant une collecte de dons pour la Ligue contre le Cancer, à l'occasion de la 6^e journée de championnat de son équipe féminine en N2. Si tous les supporters étaient invités à s'habiller de cette couleur, l'équipe a joué le jeu en revêtant des maillots rose.

PLUS D'INFO

ALS Plouagat Handball

Retrouvez le calendrier des matchs sur leur page Facebook : @alsplouagat
Tél. : 06 11 14 26 41
contact.plouagathandball@gmail.com

La danse celtique à l'honneur

Le cercle celtique enfants du Leff propose un apprentissage des danses bretonnes pour enfants à partir de 5 ans, le mardi à 18h30 au Pass'age à Plouagat.

Pour les adultes, rendez-vous le vendredi à 20h30 à la salle polyvalente de Plouagat pour des cours tous niveaux donnés par l'association Les danses du Leff.

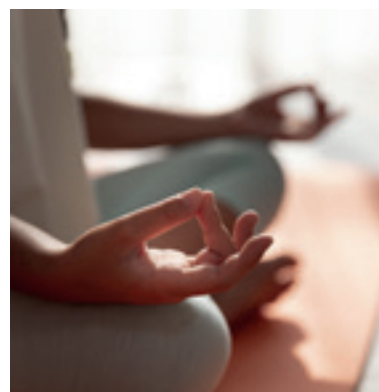
PLUS D'INFO

Cercle celtique enfants du Leff :

Tél. : 06 43 37 84 84 /
cercleenfantsleff@gmail.com

Les danses du Leff :

Tél. : 06 43 37 84 84



Une nouvelle association pour se détendre

En-vie de bien-être vous propose des séances de pratique de la méditation et de l'attention au corps en mouvement tous les mercredis de 18h15 à 19h45 à Plouagat.

PLUS D'INFO

Tél. : 06 12 47 37 48
thraffin@free.fr



PÉRISCOLAIRE

Une équipe polyvalente au service de vos enfants

Elles sont ATSEM, responsable de la cuisine centrale, responsable d'un accueil de loisirs, agent en charge du transport scolaire ou personnel de ménage : vingt-six personnes s'occupent au quotidien de vos enfants.*

La nouvelle organisation de l'école mise en place par le personnel pédagogique a impacté l'organisation de l'équipe périscolaire, mais la polyvalence et le professionnalisme des agents municipaux a permis une rentrée sans encombre pour les enfants inscrits à l'école de Châtaudren-Plouagat.

UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE

Le matin, les enfants inscrits au car sont accueillis par la bonne humeur de Margaux et Marie-Isabelle. Ceux qui profitent de la garderie commencent leur journée par faire des activités ludiques avec les ATSEM, accompagnés de Christelle, Claudie, Christine, Ly-

siane et Sylvie, avant de les retrouver le soir après la classe.

Pendant les heures de classe, sous la responsabilité des enseignants, les AESH* aident les élèves en favorisant leur autonomie. Si leur contrat dépend de l'Éducation nationale, la Ville complète leurs horaires sur le temps méridien ou périscolaire. Dans les classes maternelles, les ATSEM, Adèle, Nandine, Sandra, Stacy, Susie et Typhanie, interviennent au quotidien pour aider les enseignantes.

Le midi, les élèves de l'école Sainte-Thérèse sont accompagnés sur le site de Plouagat par cinq agents municipaux. Ce sont 500 repas qui y





sont concoctés par Frédéric, Cédric et Charlene. Cette dernière livre la cantine de Châtelaudren, avant d'y assurer le service avec Marie-Sophie, Vanessa et Yolande. La pause méridienne est aussi l'occasion pour Audrey, Lina, Marie-Angèle et Maureen de sensibiliser les enfants aux différents goûts, comme au tri des déchets pour Sabrina et Sylvie qui aident à vider les assiettes. Le repas terminé, les enfants jouent dans la cour sous la surveillance de Laurence, Natacha et Nathalie, avant de retourner en classe pour les plus grands, ou d'aller à la sieste pour les plus petits.

DANS LES COULISSES

Si les enfants et le personnel pédagogique trouvent des locaux propres et le mobilier nécessaire chaque jour, c'est aussi grâce à Erwann, Aline et l'ensemble de l'équipe, mais aussi aux agents des services techniques qui interviennent au besoin. En mairie, les agents administratifs font, toute l'année, le lien entre l'école, les services périscolaires et les familles. Ils sont aussi à votre service pour toute question sur les temps périscolaires.

* ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles. AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap



Du jus de pomme local et solidaire !

L'association div yezh Kastellaodren Plagad a réalisé son pressage traditionnel de jus de pommes locales le 29 octobre dernier. Les poches de 5 litres sont en vente toute l'année au tarif unique de 8 € dans plusieurs commerces de la commune ou en contactant l'association par mail à plagad@div-yezh.bzh. L'argent récolté permet de financer les activités proposées par l'association.



Bienvenue à...

Jacques Dessenne est le nouveau responsable ressources humaines et enfance jeunesse de la commune. Arrivé en septembre, il prend la suite de Catherine Le Moine. Il a notamment en charge la mise en œuvre de la politique RH de la commune et la gestion des accueils périscolaires en lien avec les responsables des structures et de la restauration scolaire.





Un refuge qui garde le sang froid

En 2023, déjà 11 000 visiteurs se sont pressés au Terrarium de Kerdanet, refuge unique en Bretagne qui accueille reptiles et amphibiens. Petits et grands peuvent y découvrir serpents, tortues, grenouilles, crocodiles, geckos et autres reptiles.

A la réouverture en février 2024, une extension du vivarium permettra d'accueillir de nouveaux pensionnaires dans des conditions optimales. Un espace intérieur agrandi qui contribuera à la découverte de ce monde insolite et fascinant de ces animaux au sang froid qui font souvent peur.

PLUS D'INFO

Terrarium de Kerdanet
38 chemin de Kerdanet
Tél. : 02 96 32 64 49
[www.terrariumdekerdanet.
over-blog.com](http://www.terrariumdekerdanet.over-blog.com)

DÉCOUVERTE

Vivez Noël à la Ville Chevalier

La traditionnelle exposition de train miniatures et la boutique de Noël du château de la Ville Chevalier ouvrent leurs portes du vendredi 17 novembre 2023 au dimanche 14 janvier 2024.

Si le château de la Ville Chevalier prend chaque année des allures de village de Noël, c'est grâce à l'exposition de modélisme ferroviaire créée par Eric de Lorgeril, propriétaire du château, il y a près de 20 ans. Unique en Bretagne, elle permet aux visiteurs toujours plus nombreux de voyager à travers l'Europe, dans un décor de Noël féérique. Petits et grands peuvent apprécier le détail de chaque paysage, imaginés par M. de Lorgeril et son équipe de bénévoles.

Cette année, deux nouveaux ensembles de trains miniatures viennent compléter la collection déjà conséquente. Pour surprendre chaque visiteur, qu'il soit habitué ou néophyte, le décor a également été entièrement revu.

PROLONGER LA MAGIE DE NOËL

La magie de Noël continue grâce à la boutique de décorations, après la visite de l'exposition. L'équipe prend soin de sélectionner toute l'année des articles exclusifs et de qualité. Boules de Noël

en verre décorées à la main, vaisselle en porcelaine, décoration de table en matériaux nobles... De quoi permettre à tout à chacun de recréer chez soi un véritable esprit de Noël, avec des objets de décoration venant tout droit d'Allemagne, de Hollande ou des pays nordiques. Les passionnés de trains miniatures pourront aussi profiter d'une sélection de modèles réduits artisanaux, pour créer à leur tour des mises en scène hivernales.

PLUS D'INFO

Château de la Ville Chevalier

11 la Ville Chevalier
www.lavillechevalier.com

Ouvert hors vacances scolaires du vendredi au dimanche de 14h à 18h30. et pendant les vacances scolaires tous les jours, sauf 25 décembre et 1^{er} janvier, de 14h à 18h30

Tarifs : Gratuit jusqu'à 5 ans
3 € pour les 6-11 ans
5 € à partir de 12 ans

Aménagement des rues de Saint-Brieuc et de Mississippi

Les riverains des rues de Saint-Brieuc et de Mississippi étaient nombreux le 6 septembre dernier à la réunion de présentation de l'aménagement de ces voies par M. le Maire et M. Page de la société ING Concept, maître d'œuvre de l'opération.

Les remarques des habitants portaient sur la sécurité, le stationnement et la piste cyclable. La réunion a permis de répondre à leurs inquiétudes et de faire évoluer le projet.

Travaux en régie

Après les pluies de septembre, les agents de la voirie ont curé et installé un deuxième tuyau de trop-plein sur le premier bassin de rétention rue de Saint-Brieuc, avant de nettoyer la douve qui l'alimentait. Les jardins en amont, régulièrement inondés lorsqu'il y avait des orages, devraient ainsi être protégés. Les douves de Kerhamon, Pabu, les Gerbes et celles de Kerdanet ont également été curées.

Les jardiniers ont nettoyé les cimetières avant la Toussaint, et remplacé les annuelles par des bisannuelles dans les parterres.

De son côté, l'équipe des bâtiments a peint les portes extérieures des vestiaires du terrain de foot de Châtaudren, et refait la grille de la fontaine de la rue du Canal. Au boudodrome de Plouagat, plusieurs prises électriques ont été installées et l'éclairage renforcé.



AMÉNAGEMENT

Une station GNV à Kerabel

Vendredi 20 octobre, la première pierre de la future station de distribution de Gaz Naturel Comprimé (GNC) à Kerabel a été posée en présence d'Olivier Boissière, maire de Châtaudren-Plouagat, Jean-Michel Geffroy, président de Leff Armor Communauté, de Dominique Ramard, président du Syndicat départemental d'énergie, de Gaëlle Routier, conseillère départementale, de Vincent Lucas, directeur de la SEM Énergie 22, et de la famille Lorent qui a cédé la parcelle au SDE et des entreprises œuvrant sur le chantier. C'est la troisième de ce type dans les Côtes d'Armor.

En 2024, les camions, les voitures et tous les véhicules roulant au GNV (Gaz Naturel Véhicule) pourront se ravitailler à Kerabel. Sur le territoire, plusieurs entreprises et particuliers ont déjà fait le choix de passer au GNC, 20 à 30 % moins cher au kilomètre que l'essence ou le gasoil. Son usage est ainsi amené à se développer dans les années à venir.

UNE STATION ÉCOLOGIQUE

Quatre pistes de distribution rapide GNC, disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, permettront de faire le plein de carburant. Une contractualisation spécifique sera proposée aux professionnels, ainsi qu'un soutien financier dans la conversion de tout ou partie de leur flotte de véhi-

cules. Les particuliers pourront payer par carte bancaire, comme dans une station traditionnelle.

L'alimentation de la station en gaz sera réalisée par GRDF via le réseau de gaz naturel qui passe à proximité. Un approvisionnement en bioGNV, et à terme du GNC breton, est également prévu, issu de la production de biogaz des méthaniseurs locaux.

Les véhicules électriques pourront bénéficier des quatre bornes de charges pour véhicules électriques, dont un super-chargeur qui chargera à 80 % en moins de 15 minutes : parfait pour les automobilistes qui font de longs trajets. Pour récupérer l'énergie solaire, des panneaux photovoltaïques seront installés sur les ombrières de la station.

Salle des fêtes Jean-Le-Cuziat : ça avance !

La réfection de la toiture étant terminée depuis la rentrée, les travaux à l'intérieur de la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat ont pu reprendre. Le système de ventilation est installé, le placoplâtre, l'isolation et le faux plafond sont posés. Le peintre devrait intervenir prochainement. L'aménagement intérieur pourra ensuite être réalisé avec l'installation du matériel de cuisine dans l'office, la fixation du nouveau bar et l'approvisionnement de la salle en tables et chaises. À l'extérieur, le ravalement sera à réaliser, comme l'aménagement du parvis.

Une action pédagogique au bois de Kermilin

Jeudi 21 septembre, une cinquantaine de lycéens de la filière bac pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » du lycée agricole de la Ville Davy de Quessoy sont intervenus pour l'enlèvement de protections à cervidés dans l'enceinte du périmètre de protection des captages en eau potable de St Jude-Kermilin.

Les 50 m³ de protections plastiques évacués par les lycéens avaient été posés sur des arbres, plantés il y a une quinzaine d'années. En parallèle de la gestion durable des boisements, cet enlèvement permet la protection de la qualité de l'eau et apporte une expérience professionnelle concrète pour les lycéens.

Cette action a été réalisée en partenariat avec Leff Armor Communauté, l'appui logistique des services techniques de Châtaudren-Plouagat, propriétaire de 27,5 hectares de boisement, et l'assistance de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor, de la Maison de la terre de Kerval et de l'Office Nationale des Forêts.

Un gazon aux petits soins

La commune s'est équipée d'un nouvel arroseur pour le terrain de football de Plouagat. La pelouse ayant été entièrement refaite, elle a nécessité un arrosage régulier tout l'été, de la part des jardiniers de la commune, pour favoriser la pousse. Les soins apportés au gazon par l'entreprise « Jardin Service » et les agents municipaux permettront aux footballeurs d'y rejouer au printemps.



SENSIBILISATION

Aménagement forestier de la forêt communale de Châtaudren-Plouagat

La commune de Châtaudren-Plouagat est propriétaire d'une forêt d'une superficie de 27,50 ha, localisée au sud de la commune et sur la commune limitrophe de Boqueho. L'Office national des forêts (ONF) a récemment présenté un projet d'aménagement forestier à la municipalité.

Entre 2008 et 2020, 18 hectares d'arbres de différentes essences ont été plantés pour améliorer la protection du captage d'eau de Kermilin-Saint-Jude. Le département des Côtes-d'Armor a financé ces plantations dans le cadre de compensations liées à des défrichements routiers.

Les boisements naturels d'une superficie de 5,5 ha qui ont un rôle environnemental n'auront pas d'interventions sylvicoles. Les zones ouvertes représentent 4 ha. L'aménagement conseillé par l'ONF va s'étaler jusqu'en 2041. Il a pour objectif de préserver l'état boisé et la ressource en eau, la protection des milieux, la valorisation de la biodiversité et la production de bois d'œuvre. Ces peuplements seront gérés sur le principe de la futaie régulière. Les rotations des coupes varieront de 8 ans à 10 ans selon

les essences. Le programme de coupe va permettre de supprimer certains arbres mal conformés. Ces arbres vont rejeter des souches (châtaignier, chêne rouge) et ainsi étager le peuplement forestier. La pluie tombera alors des hautes futaies sur les arbres de sous-bois avant d'atteindre le sol, ce qui limitera le ruissellement. Cette période sera une transition vers la futaie irrégulière qui assurera sur le long terme le maintien d'un couvert forestier permanent nécessaire pour la protection optimale de la ressource en eau. Pour la production de bois, des coupes seront également réalisées au profit des plus belles tiges, les protections anti-gibier seront enlevées et l'exploitation du bois de chauffage sera encadrée. Le coût de ces opérations s'élève à 2 575 € par an. Afin de réduire les coûts, l'entretien du parcellaire pourra être réalisé en régie communale.



CALENDRIER DU PROJET

10 NOVEMBRE 2023

Rencontres ciblées

2 DÉCEMBRE 2023

*Temps d'échange
et de partage d'idées
lors d'une balade
autour de l'étang*

MARS 2024

*Réunions publiques de
présentation des scénarii
d'aménagement*

JUIN 2024

*Réunion publique
de présentation du projet
retenu*

RÉFLEXION

Quel avenir pour l'étang de Châtelaudren ?

Depuis de nombreuses années, l'entretien et l'aménagement de l'étang du Minihy est au centre des réflexions de l'équipe municipale. Cette dernière souhaite aujourd'hui associer la population au projet.

Depuis septembre, la Ville est accompagnée par un cabinet d'études afin de concrétiser les réflexions menées autour de l'aménagement et de l'entretien de l'étang du Minihy. L'étude se déroulera en plusieurs étapes jusqu'à l'été prochain, en concertation avec la population et les usagers du plan d'eau. Chacun et chacune sera convié-e à participer à la réflexion, autour de déambulations, réunions publiques, et ateliers de travail.

Plusieurs scénarii peuvent être imaginés pour les futurs travaux : un nouveau désenvasement, une disconnexion de l'étang avec le cours du Leff, ou son effacement total. L'analyse des impacts environnementaux, budgétaires et so-

ciaux permettront de choisir le meilleur projet pour le devenir du plan d'eau.

Dans un premier temps, les habitants sont invités à répondre à un questionnaire, disponible au centre de ce bulletin municipal, en mairie et sur www.chatelaudren-plouagat.fr. Il marque une première étape dans la volonté de l'équipe municipale d'associer la population, et d'en faire un projet de démocratie participative. L'objectif principal de ce formulaire est de mieux connaître les usagers de l'étang (pêcheurs, joggeurs, promeneurs ou familles qui profitent des jeux pour enfants) et s'adresse à toutes et à tous. Il devra être déposé en mairie avant le vendredi 29 décembre 2023.



SÉNIORS

Ça s'est passé dans les EHPAD...

Village Senior : les pré-réservations sont ouvertes

Propriétaire, investisseur, locataire : vous choisissez ! Le béguinage tel que proposé par Villa Selva est une solution concrète et réaliste pour envisager autrement sa vie de retraité, en favorisant l'autonomie, l'indépendance, l'amitié et l'autogestion. Tous les ingrédients indispensables au « Bien vieillir » auxquels toutes et tous aspirent.

Le village senior de Châtelaudren-Plouagat prendra place à l'entrée de la rue du Leshouarn. Il sera composé de 24 maisons individuelles (T2 de 38 m², T2 XL de 53 m² et T3 de 63 m²), d'un pavillon central et d'espaces partagés. Les logements sont proposés à la vente ou à la location meublée. Les pré-réservations sont ouvertes, la livraison étant prévue pour le 1^{er} semestre 2025.

PLUS D'INFO

www.villa-selva.fr
tél. : 06 88 88 08 09

UNE MANIFESTATION INTERGÉNÉRATIONNELLE POUR LES EHPAD

Mercredi 4 octobre, soixante-dix personnes se sont rassemblées devant la résidence Guy-Maros pour appeler l'État à réagir pour la survie des EHPAD, qui font face à des difficultés financières, et des conditions de travail qui pourraient se dégrader.

DES CONTES QUI RAPPROCHENT

Début octobre, les enfants du centre de loisirs ont rendu visite aux seniors de la résidence Guy-Maros, pour un après-midi autour du conte dans le cadre de la

Semaine Bleue qui œuvre pour renforcer les liens entre les générations. La journée s'est terminée autour d'un goûter préparé le matin par les résidents. Une journée intergénérationnelle appréciée par toutes et par tous : chacun aura plaisir à se retrouver en fin d'année, pour des contes de Noël.

UNE NOUVELLE ANIMATRICE À LA RÉSIDENCE GUY-MAROS

Après plusieurs années passées à Châtelaudren-Plouagat, Angélique Callec vogue vers de nouvelles aventures professionnelles. Elle est remplacée par Coralie Aurion, qui ne manquera d'animer comme il se doit cet établissement. Bienvenue à elle !

Secours populaire français : nouveaux horaires

Les bénévoles du Secours populaire français vous accueillent :

- les lundis et mardis de 9h à 12h (accueil et vente solidaire)
- les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h (vente solidaire)
- les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 14h à 17h (vente solidaire)
- les 3^e samedis du mois de 14h à 16h30 (distribution alimentaire)

PLUS D'INFO

Secours populaire français
rue du Val à Châtelaudren
Tél. : 02 96 79 77 61

Conseil Municipal du 29 septembre 2023

Présent(e)s : O. BOISSIERE, P. MARTIN, D. TURBAN, S. LE BONHOMME, P. SOLO, S. MEVEL-RAULT, J.M. LE PILLOUER, J.P. LE VAILLANT, Y. BRAULT, G. LE CREURER, Y. LARRIVEN, I. LE CHANU, A. TREPARD, G. LE LAY, J. MORO, J. PERAIS, A. LE BRETON, R. JOUAN, A. LE ROY

Procurations : M. LORANT pouvoir à S. LE BONHOMME, S. PHILIPPE pouvoir à A. LE BRETON, I. GOURIOU pouvoir à A. TREPARD

Absents : P. LE GUILLOUX, V. COSSON, X. HOCHET, T. LE PROVOST

Secrétaire de Séance : J.M. LE PILLOUER

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, du rapport d'activités 2022 de Leff Armor Communauté.

CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE - MANDAT SPÉCIAL

Une délégation d'élus se rendra au congrès des Maires de France qui se tiendra à Paris, du 20 au 23 novembre 2023.

Pour permettre le remboursement des frais occasionnés par cette mission, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : P. Solo, Y. Larriven) :

- accorde un mandat spécial à MM. Patrick Solo, adjoint au Maire, et Yves Larriven, conseiller municipal pour se rendre au Congrès des Maires qui se tiendra à Paris, du 20 au 23 novembre 2023.

- précise que les frais d'inscription (95 €) et frais de séjour sont remboursés forfaitairement (110 € pour l'hébergement à Paris et 17,50 € pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

SUBVENTIONS AUX SINISTRÉS DU MARC ET RESTOS DU CŒUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention complémentaire aux Restos du Cœur pour un montant de 200 € et une aide aux sinistrés du Maroc pour un montant de 400 €.

TARIFS COMMUNAUX 2023 - MISE À DISPOSITION DE GOBELETS - NOUVEAU TARIF

La commune a fait réaliser des gobelets en plastique non jetables estampillés du logo de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de les mettre gratuitement à la disposition des associations communales et de facturer 1 € le gobelet qui ne serait pas restitué.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Admet en non-valeur la créance irrécouvrable et éteinte d'un montant de 1286,07 €, constatée par la responsable du Service de Gestion Comptable de Guingamp.

- Inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours à l'article 6542 prévu à cet effet.

OBLIGATION DE SCOLARISATION - CONVENTION AVEC LA CAF ET LA MSA

Dans le cadre du contrôle et du suivi de l'obligation scolaire, le maire de chaque commune réalise chaque année, à la rentrée scolaire, un recensement des enfants soumis à la dite obligation.

La commune a demandé à la CAF et à la MSA la mise à disposition des données en vue du recensement qu'elle réalisera lors de la rentrée scolaire de septembre 2023. Une convention précise les modalités de cette mise à disposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

CHEMIN RURAL LA CROIX AN TOUT : ALIÉNATION APRÈS ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération en date du 29 janvier 2021, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé au hameau de la Croix an Tout en vue de sa cession à M. Jean-Michel Le Roy ;

L'enquête publique s'est déroulée du 18 juin au 3 juillet 2021.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote : A. Le Roy) :

- de désaffecter le chemin rural situé au hameau de La Croix an Tout d'une contenance exacte après établissement d'un document d'arpentage par un géomètre, de 14a 82ca, soit 1 482 m² en vue de sa cession à M. Jean-Michel Le Roy ;

- de fixer le prix de vente du dit chemin à 0,60 € / m², soit 889,20 € ;

- désigne Me Gault-Jouet pour la rédaction des actes de vente au profit de la commune en précisant que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge des acquéreurs ;

- d'autoriser M. le Maire, ou un(e) adjoint(e), à signer toutes pièces nécessaires relatives à cette affaire.

FORÊT COMMUNALE - PROJET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER - VALIDATION

La commune de Châtelaudren-Plouagat, propriétaire d'un espace boisé, d'une superficie de 27,50 ha, dans le périmètre de captage d'eau potable de St Jude - Kermilin, travaille avec l'Office National des Forêts (ONF) pour le gérer durablement.

Afin de régulariser les actions menées dans cet espace boisé, l'ONF a sollicité la collectivité pour qu'elle se prononce sur le plan d'aménagement forestier conformément au code forestier et acte le programme proposé par les services de l'ONF.

D'une durée de 20 ans, ce plan a pour principal enjeu la préservation de l'état boisé et de la ressource en eau et la production de bois selon la réglementation en vigueur et en application du principe de futaie irrégulière.

La période de 20 ans permettra au site de constituer une période propice à la capitalisation de bois sur pied et l'application d'un régime forestier garantira à la collectivité une conservation et une mise en valeur de son patrimoine naturel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le plan d'aménagement et le programme d'actions proposé par l'ONF pour la forêt de Châtelaudren-Plouagat d'une contenance de 27,50 ha pour une période de 20 ans,

- autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé 12 rue de Goëlo cadastré O38 a n° 179 pour une superficie totale de 88ca.

- Un bien situé 41 Lieu-dit Kermorvan cadastré B n° 1941-1942 pour une superficie totale de 13a 25ca.

- Un bien situé 1 rue du Stade cadastré b n° 1714 et 1716 pour une superficie totale de 12a 95ca.

- Un bien situé 4, place de la République cadastré 038 A n° 1004 pour une superficie totale de 2a 21ca.

- Un bien situé 8, rue Paul Sérusier cadastré B N°1984 pour une superficie totale de 00ha 08a 48ca.

Conseil Municipal du 03 novembre 2023

Présent(e)s : O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN, S. LE BONHOMME, P. SOLO, S. MEVEL-RAULT, J.M. LE PILLOUER, S. PHILIPPE J.P. LE VAILLANT, Y. BRAULT, G. LE CREURER, Y. LARRIVEN, A. TREPARD, G. LE LAY, J. MORO, J. PERAIS, A. LE BRETON, R. JOUAN, A. LE ROY, V. COSSON, T. LE PROVOST.

Procurations : I. GOURIOU pouvoir à A. TREPARD ; J. MORO pouvoir à S. LE BONHOMME

Absents : P. LE GUILLOUX, X. HOCHET

Absents excusés : C. CLAVIEN, I. LE CHANU

Secrétaire de Séance : S. LE BONHOMME

CONVENTION CYCLO-CROSS

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité (ne prennent pas part au vote P. SOLO et G. LE LAY), autorise le maire à signer la convention d'utilisation de l'espace public à l'occasion du cyclo-cross qui se déroulera le 19 novembre autour de l'étang de Châtaudren.

DÉSIGNATION DE RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES POUR LES ÉLUS LOCAUX

Considérant l'accord des personnes susceptibles d'être désignées, le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité :

- Mme Anne PERRIER, Présidente du Tribunal Administratif et de la Cour Administrative d'Appel honoraire ;

- M. Jean SIRINELLI, Professeur de Droit Public à l'Université de Rennes ;

- Mme Armelle BOTHOREL, Maire honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF22 ;

En qualité de référents déontologues des élus jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026. Au terme de cette durée, il pourra être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de leurs missions.

EHPADS PUBLICS - OPPORTUNITÉ D'ESTER EN JUSTICE - CONVENTION

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte la proposition de s'associer à l'étude juridique sur l'opportunité d'ester en justice contre l'État pour manquement à ses responsabilités dans le financement des EHPAD publics, via la commune de La Roche-Jaudy, en participant aux frais de justice au prorata du nombre de communes participantes.

- autorise le M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

ÉTUDE DE REDYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS - ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE - CONVENTION D'ÉTUDES ET DE VEILLE FONCIÈRE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- demande l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Bretagne afin de l'accompagner dans les réflexions nécessaires à la définition du montage opérationnel de son projet sur les conditions de dynamisation des centralités à l'échelle du périmètre d'ORT ;

- autorise M. le Maire à signer la convention d'études et de veille foncière ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG22 - ADHÉSION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS.

Pour les AGENTS CNRACL : franchise 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et CITIS. Taux : 7,78 %

Pour les AGENTS IRCANTEC : franchise 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service. Taux : 0,88 %

- que la contribution financière due par les collectivités au titre de la gestion du contrat groupe a été fixée par le Conseil d'Administration du CDG 22 en sa séance du 30 novembre 2015 à 0.30 % de la masse salariale assurée pour le contrat CNRACL et à 0,07% pour le contrat IRCANTEC,

- que les frais du CDG 22 viennent en sup-

plément des taux d'assurance ci-dessus déterminés,

- que la collectivité adhérente pourra résilier annuellement son contrat, sous réserve du respect du délai de préavis de six mois, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'acté de réception, - et autorise M. le Maire à signer le certificat d'adhésion dans le cadre du contrat groupe.

SALLE DES FÊTES DE PLOUAGAT - LOCATIONS - RÈGLEMENT INTÉRIEUR - CONVENTION - MODIFICATION

Présentation : Il est proposé d'apporter une modification dans le règlement et dans la convention d'utilisation de la salle des fêtes de Plouagat. Ceux-ci prévoient un versement du solde de la location lors du retour des clés après la location.

Il est proposé que le solde soit versé le jour de la remise des clés avant la location.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le règlement intérieur et la convention d'utilisation de la salle des fêtes de Plouagat tel que proposé ci-dessus.

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE (RÉGIE & CHÂTELAUDREN) - RAPPORTS ANNUELS 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ

Le conseil municipal, prend acte des rapports annuels « Régie » et « Châtaudren » sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Leff Armor Communauté pour l'année 2022.

SINISTRES DU MAROC - SUBVENTION

Le conseil municipal a délibéré le 29 septembre 2023 pour accorder à la Croix Rouge une subvention d'un montant de 400 € pour venir en aide aux sinistrés du Maroc, à la suite du tremblement de terre.

La Croix Rouge ayant clôturé l'appel aux dons le 1er octobre, il est proposé de flécher cette aide vers la Protection civile qui reste mobilisée.

Le conseil municipal, après avoir en délibéré, décide d'accorder une subvention, d'un montant de 400 €, à la Protection civile pour venir en aide aux sinistrés du Maroc.

BÉBÉS DE L'ANNÉE 2022 - BON D'ACHAT

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré (O. Boissière ne participe pas au vote), accorde l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 30 € remis à l'occasion de la cérémonie des bébés de l'année.

LOTISSEMENT COMMUNAL DU PRÉ DE L'ÉTANG - PRIX DE VENTE DES LOTS

Les travaux de viabilisation du lotissement communal du pré de l'étang sont en cours. L'achèvement des travaux est prévu en février 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide de vendre les lots au prix de 75 € HT soit 90 € TTC le m², sauf les lots n°15

à 21 destinés à recevoir des logements locatifs sociaux (le prix de vente de ces lots d'une superficie de 2 141 m² sera fixé ultérieurement étant précisé que l'acquéreur de ces lots se chargera de la viabilisation interne des lots),

- autorise M. le Maire, ou un(e) Adjoint(e), à signer les actes de vente ainsi que toutes les correspondances administratives relatives aux lots énumérés.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas préempter sur le bien situé 30 rue du Goëlo cadastré 038A n° 145-983 pour une superficie totale de 00ha 00a 91ca.

CAMPING - SAISON 2023 - BILAN

Le conseil prend connaissance de la fréquentation du camping pour la saison 2023 qui est en progression par rapport aux années précédentes.

Compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 14 octobre 2023 à 10h30

Présents : Monique Lorant, Yves Brault, Alexandra Le Breton, Géraldine Le Lay, Patrick Solo. Monsieur le Maire Olivier Boissière est présent pour le premier point à l'ordre du jour.

Élus du CMJ : Lisa, Youna P, Lucas, Nolan, Paul, Anna, Valentin, Swann, Marius, Lucie, Youna B, Inès.

Secrétaire de séance : Alexandra Le Breton.

ORDRE DU JOUR :

1 • Visite de l'Assemblée nationale :

Patrick annonce qu'il est en contact avec l'attaché parlementaire de notre députée Murielle Le Lepvraud pour organiser une visite de l'Assemblée à Paris. Il est proposé de trouver une date durant les vacances de février. Monsieur le Maire annonce que la municipalité prendra en charge 50% du cout du trajet, le reste à charge des familles. Il serait souhaitable que les familles nous disent rapidement si on privilégie la première ou la deuxième semaine des vacances. Les devis de transport seront demandés au plus vite (train ou autocar). Une réunion sera prévue avec les parents des jeunes élus qui y participeront pour expliquer l'organisation de cette journée.

2 • Cérémonie du 11 novembre :

Les élus du CMJ sont invités à participer à la cérémonie du 11 novembre qui se déroulera sur la commune déléguée de Plouagat. Ils sont également au même titre que les adultes invités à prendre part au repas servi à la salle communale. Lors de l'hommage rendu au monument aux morts une lecture de lettres de poilus sera effectué par : Lisa, Valentin, Paul, Youna P, Swann. La Marseillaise sera chantée par l'ensemble des participants. Pensez à votre écharpe d'écu.

Une petite répétition aura lieu le mercredi 8 novembre à 17h15 à la mairie de Plouagat.

Important : nous avons besoin de savoir qui participera au repas du 11 novembre.

3 • Rencontre intergénérationnelle :

une rencontre avec nos aînés des deux EHPAD de la commune sera proposée à la direction des établissements. Celle-ci pourrait avoir lieu le samedi 25 novembre ou le samedi 2 décembre. Seraient prévus des

jeux, de la fabrication d'objets pour le marché de Noël, un repas du midi ou un goûter pris en commun. Tout cela à organiser avec la direction et le service animation des établissements.

4 • Journée nettoyage de la nature :

La municipalité propose aux élus du CMJ de renouveler l'opération de nettoyage des zones de protection des captages d'eau à Kermilin (site des éoliennes). Patrick propose de se rapprocher de Jean Michel Le Pillouer (adjoint à l'environnement) et des espaces verts pour trouver une date en février. Une seconde journée est envisagée au printemps pour une opération dans l'agglomération de notre commune. Un appel à la population sera effectué au travers des différents supports de communication.

5 • Questions diverses :

La question d'un atelier graphisme est revenue à l'ordre du jour. Patrick informe que les propositions reçues étaient trop élevées. Il va relancer certains graphes pour avoir de nouvelles propositions.

DATES À RETENIR :

Inscriptions pour le repas du 11 novembre : **avant le 25 octobre.**

Répétition cérémonie 11 novembre : **17h15 le 8 novembre, mairie de Plouagat.**

Préparation des cadeaux de Noël pour l'extérieur : **mercredi 29 novembre 15h, mairie de Châtelaudren.**

Participation à la cérémonie de la Ste Barbe (pompiers) : **samedi 2 décembre. L'horaire (fin d'après-midi) et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.**

Fin de la séance à 11h45

Dossiers d'urbanisme

du 1^{er} juin au 15 août 2023

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
Mme DANIEL Lou-Ann	12, rue de Goelo	Remplacement des menuiseries existantes
CENTURY 21	12, place de la République	Réfection de vitrine
Mme BURLOT Elodie	23, rue Mississipi	Modification de façade
Mme QUERO Marie-Thérèse	Pré de la Mi-Route	Détachement de 2 lots
Mme LE ROY Marie-Pierre	25, rue de la Gare	Modification des ouvertures
M. CORLAY Régis	3, rue Pasteur	Remplacement des menuiseries existantes
Mme POTIER Karine	6, cote Kerhamon	Construction d'un sas d'entrée
Mme MEUROU Nolwen	22, rue du Goelo	Rénovation d'une maison avec modification de l'aspect extérieur
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M. BEAULIEU Jean-Emmanuel	12, Côte aux Goupils	Abri de jardin
SCI CALICS	4-6, Place des Sapeurs Pompiers	Modification des ouvertures
M. GARAIX Jérémy	17, rue du Mississipi	Ajout d'une fenêtre
AVEL THOR SOLAIRE	2, La Villeneuve Perret	Panneaux photovoltaïques sur toiture
MEGALIS BRETAGNE	3, Rue de l'Hydrio	Installation d'une armoire Télécom
CAP SOLEIL CSE	3, Le Ribot	Panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme GAUFFNY Marie	18, rue du Cos Maréchal	Pose d'un portail
Mme L'HOSTIS Lucienne	8, Côte au Goupil	Panneaux photovoltaïques sur toiture
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
SEM ENERGIES 22	23, La Grande Rue	2 ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle omnisport
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
LE SCANFF Maxime	Lotissement "Le Clos Audren"	Maison individuelle



Lotissement du Pré de l'étang : règlement d'attribution

Le conseil municipal a adopté un règlement d'attribution des lots. Le prix de vente par m² est fixé à 75 € HT. Les lots devraient être mis en vente en début d'année : les modalités de vente seront précisées ultérieurement.

Le plan de composition du lotissement est visible en mairie, ou sur www.chatelaudren-plouagat.fr



TRAVAUX



Quelles démarches effectuer ? Quelles aides possibles ?

Début 2023, la commune a édité un guide de l'urbanisme pour aider particuliers, commerçants et artisans dans leurs démarches relatives aux opérations d'urbanisme. Il fait également le point sur les aides financières disponibles.

PAS DE TRAVAUX SANS PERMIS OU DÉCLARATION PRÉALABLE

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...), ou une déclaration préalable de travaux. Ces demandes d'urbanisme peuvent se faire en ligne sur <https://ideau.atreal.fr>. Déposé ou envoyé en mairie, le dossier est envoyé en instruction au service urbanisme de Leff Armor Communauté. Le service urbanisme de la commune reste votre référent, et fera l'interface entre vous et Leff Armor Communauté jusqu'à la prise de décision.

DES SUBVENTIONS DISPONIBLES

Selon la nature de votre projet, des aides peuvent être demandées auprès de plusieurs organismes : la Région Bretagne avec le label Petites cités de caractère, le Ministère de la Transition écologique et la Cohésion des territoires avec le dispositif « Denormandie », la Fondation du Patrimoine ou encore la Direction régionale des affaires culturelles. L'éligibilité

des projets est décrite dans le guide de l'urbanisme.

ÊTRE CONSEILLÉ-E SUR SON PROJET

Toutes les trois semaines, le vendredi après-midi en mairie déléguée de Châtaudren, le service urbanisme de la commune accueille l'architecte des bâtiments de France. En prenant rendez-vous, vous pourrez présenter votre projet et être conseillé-e sur celui-ci.

Si votre projet porte sur une construction, un agrandissement ou une rénovation, vous avez la possibilité de rencontrer une architecte-conseil du Conseil d'architecture et de l'environnement des Côtes-d'Armor (CAUE 22), sur rendez-vous à Lanvollon.

PLUS D'INFO

Le guide est disponible en mairie, ou en téléchargement sur www.chatelaudren-plouagat.fr

Service urbanisme
Tél. : 02 96 74 10 84



Quand faire mes travaux ?

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

État civil

DÉCÈS

Renée BALHAN
Aimé ETIEMBLE
Rolland CORBEL
Marie LE GOASCOING née MODET
Patricia CHARPENTIER née ROBIN



Les bébés 2023 à l'honneur

Si la cérémonie d'accueil des bébés 2022 s'est tenue il y a quelques semaines, les bébés de la commune nés en 2023 seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui aura lieu au printemps. Les jeunes parents recevront une invitation par courrier.

Bacs à déchets : Information

Depuis le 23 octobre 2023, la remise de bac à ordures ménagères et pour le tri sélectif, organisé par Leff Armor Communauté, se tient du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h30.

Pour les particuliers, le retrait se fait à Lantic, à la Fontaine de Trémargat, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Pour les professionnels, le retrait se fait sur rendez-vous au 02 96 79 77 99 ou dechets@leffarmor.fr

À NOTER

Les sacs jaune (à tri sélectif) ne sont distribués, en mairie, qu'aux personnes n'ayant pas de bac à tri sélectif.

CITOYENNETÉ

Liste électorale : inscrivez-vous !

*Vous avez changé d'adresse depuis juin 2022 ?
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !*

Cette démarche gratuite vous permettra de voter aux prochaines élections. Vous pouvez la réaliser en ligne, sur service-public.fr, ou directement en mairie en vous présentant avec votre pièce d'identité, un justificatif de domicile et en remplissant sur place le formulaire cerfa n°12669. Attention, même si vous avez déménagé sans quitter la commune, vous devez faire la démarche.

Toutefois, seules les personnes réunissant les conditions suivantes peuvent s'inscrire sur les listes électorales :

- posséder la nationalité française
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin, ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques

Les citoyens français ayant réalisés leur recensement citoyen à partir de 16 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales, à compter du lendemain du jour de leurs 18 ans.

PROCHAINS SCRUTINS

- Élections européennes - 9 juin 2024
- Élections municipales - 2026
- Élection présidentielle - 2027
- Élections législatives - 2027
- Élections départementales et régionales - 2028

PLUS D'INFOS

Pour vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, rendez-vous sur service-public.fr, téléservice « interroger ma situation électorale ».

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

NOUVEAUX HORAIRES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17

Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie,
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h



Trente bougies pour la chorale du Tertre

Fondée en 1992 par Renaud Turban, la chorale du Tertre compte aujourd'hui 35 membres. Ils fêteront les 30 ans de l'ensemble samedi 9 décembre à 20h30, à l'église Saint-Magloire.

Des quatorze membres à l'origine, l'effectif a rapidement grimpé jusqu'à 35 membres, « dont certains sont présents depuis la création », souligne Cécile Touboulic, choriste et présidente de l'association.

En trois décennies, plusieurs concerts ont marqué les esprits. Certains ont été donnés au bénéfice d'associations comme l'Unicef, Rétina France, ou le Burkina Faso. Plusieurs compositeurs ont été mis en avant, comme Haendel, Mozart, Jenkins ou récemment Dan Forrest, accompagnés par des instrumentistes de la région.

Depuis sa création, Renaud Turban dirige la chorale, dont le répertoire éclectique inclut des chants sacrés et profanes. « Nous chantons dans toutes les langues, nous amenons le public à voyager à travers les pays mais aussi le temps, de la Renaissance à aujourd'hui », nous explique-t-il.

Pour fêter cet anniversaire, samedi 9 décembre à l'église Saint-Magloire les choristes et un ensemble musical de douze membres vous présenteront en première partie un florilège d'œuvres de la Renaissance à nos jours sous la direction de

Renaud Turban, puis en seconde partie une œuvre de Mozart sous la direction de Gilles Le Brazidec.

PLUS D'INFO

Tarifs :

12€ adulte
8€ à partir de 12 ans

Réservation :

cecileclosaudren@gmail.com
Tél. : 06 68 95 76 25
valerie.bazin50@free.fr
Tél. : 06 15 52 44 89
chorale-du-tertre.jimdosite.com

CHÂTELAUDREN - PLOUAGAT



Artistes locaux

*Catherine Le Banner, Pauline Tircot,
Guy Le Gal, Fabien Dessoly, Siger Bzh*

DU 10 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2023

Médiathèque Parenthèse

38 La Grand Rue 22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Mercredi 10h00 > 12h30 / 14h30 > 18h

Jeudi / vendredi 14h30 > 18h

Samedi 10h00 > 12h30 / 14h30 > 17h

**ENTRÉE
LIBRE**



Châtelaudren - Plouagat

Les coups de cœur de Carole et Claudie



ROMAN ADULTES

Les silences des pères de Rachid Benzine

Amine est un grand pianiste. Il a un jour tourné le dos à la banlieue, à son père, un immigré arrivé en France très jeune et avec qui il n'a jamais communiqué, qu'il n'a jamais compris. À sa mort il part enfin à sa rencontre, à travers les gens qui l'ont connu et surtout à travers l'écoute d'innombrables cassettes enregistrées par ce père si taiseux. Un magnifique roman sur l'exil et la difficile rencontre père-fils.



ROMAN ADULTE

Veiller sur elle de Jean-Baptiste Andréa

Socialement, tout oppose Mimo, né dans les bas-fonds, et Viola, qui vit dans la haute société. Dans le chaos du début du XXe siècle ils vont pourtant se rencontrer, s'aimer, se déchirer, sur fond de création artistique et de quête de prestige : Mimo est sculpteur et poursuit le chef d'œuvre d'une vie... Un roman passionnant et bouleversant, plein de poésie.



DOCUMENTAIRE ADULTES

Les derniers Soulages – 2010-2022

Pierre Soulages a laissé une œuvre exceptionnelle de plus de 1550 toiles. Tout au long de sa vie, et encore plus particulièrement pendant ses dernières années, il a suivi son aventure picturale de l'Outrenoir : « un autre champ mental que celui du simple noir, au-delà des frontières ou des idées arrêtées ». Ce magnifique ouvrage rassemble anecdotes biographiques, analyses et entretiens avec ses collaborateurs, et bien sûr de nombreuses photographies de ses toiles.



BD JEUNESSE

Les royaumes de feu - T Sutherland et M. Holmes

La série à succès de T. T. Sutherland adaptée en BD arrive à la médiathèque ! Dans le royaume de Pyrrhia, en guerre, il existe une prophétie : seuls cinq jeunes dragons, issus des différents clans, pourront s'allier et apporter la paix. Une histoire passionnante illustrée de couleurs lumineuses, à découvrir !



ALBUM JEUNESSE

Pops & Mimosa : mission salade – E. Cucherousset et T. Baas

Capitaine Pops et sergent Mimosa sont frères et sœurs. Ils ont une mission, confiée par leur maman : rapporter une salade... Mais dans le monde du jardin, semé d'embûches, les aventures se succèdent. Mèneront-ils à bien une mission si dangereuse ? Un album irrésistible de drôlerie, à ne pas louper !

Programmation culturelle

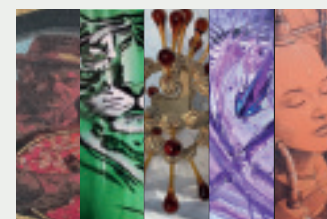
EXPOSITION

**DU VENDREDI 10 NOVEMBRE
AU SAMEDI 2 DÉCEMBRE**

**Catherine Le Banner,
Pauline Tircot, Guy Le Gal,
Fabien Dessoly, Siger Bzh**

Artistes locaux

Une exposition collégiale haute en couleurs, pour un voyage autour de techniques diverses : mosaïque, verre, pastel, acrylique...



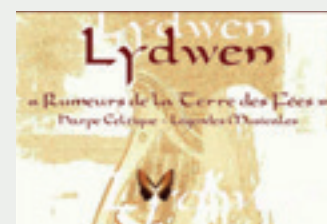
SPECTACLE

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 11H

**« Rumeurs de la Terre des fées
– La Promise »**

Par Lydwen

Conte musical et poétique accompagné à la harpe celtique.



Savoir-vivre et savoir emprunter

Pour rappel, la durée de prêt des documents à la médiathèque est de trois semaines (sauf DVD – 1 semaine). Pensez à ramener vos prêts dans les délais prévus. Il est également indispensable de prendre soin des livres et autres documents empruntés : ceux qui sont perdus ou endommagés sont à remplacer, et des frais vous seront facturés au prix d'achat.





DIMANCHE **10** DÉCEMBRE

MARCHÉ
DE NOËL
à PLOUAGAT

10h à **18h**

À LA SALLE DES FÊTES

NOMBREUX ARTISANS ET CRÉATEURS
PÊCHE À LA LIGNE - VIN CHAUD - BAR À HUITRES
PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL - ATELIERS CRÉATIFS
GÂTEAUX ET CRÊPES - GALETTES SAUCISSES - FRITES ET SANDWICHS

ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAÏQUE DE CHÂTELAUDREN- PLOUAGAT

Plus de renseignements ou inscriptions par mail : amicalelaiquechatelaudren@gmail.com